

Politique Hygiène, Sécurité, Environnement et Développement Durable

La Politique Hygiène, Sécurité, Environnement et Développement Durable de COCITAM fait partie intégrante de sa Politique Générale. Elle s'applique à l'ensemble de ses activités et définit le champ d'actions HSE à l'égard de tous ses travailleurs et contractuels.

La Direction Générale est consciente de sa responsabilité civile et morale. De ce fait, elle s'engage sur 8 principes directeurs transposables à tous les niveaux de la hiérarchie :

- 1 **Respecter** les dispositions réglementaires nationales et internationales en matière d'Hygiène, de Sécurité et de protection de l'Environnement.
- 2 **Evaluer et maîtriser** les risques pour la santé, la sécurité des personnes ainsi que ceux liés aux impacts de nos activités sur l'environnement.
- 3 **Réduire** au plus bas niveau possible les risques de pollution liés aux activités de **COCITAM**. Notamment l'émission dans l'atmosphère des gaz à potentiel d'effet de serre.
- 4 **Faire adhérer** l'ensemble des acteurs à l'application de cette politique HSE. Puis promouvoir, au sein de l'entreprise, la culture de la prévention des risques d'accident et de pollution au moyen d'outils et d'actions planifiées : formations, causeries et tableaux de communication.
- 5 **Veiller au respect** de l'application, par l'ensemble des acteurs, des consignes d'hygiène et de sécurité ainsi que des politiques alcools et drogues. **L'alcool et la drogue sont strictement interdits au travail.**
- 6 **Mesurer et évaluer** les résultats des performances en matière HSE. Les mesures sont faites à partir de l'analyse des retours d'expériences, d'actions correctives et préventives, élaborées, planifiées et mises en œuvre pour éliminer ou réduire les risques d'accidents ainsi que les impacts environnementaux des activités de **COCITAM**.
- 7 **Améliorer** régulièrement les performances HSE et considérer cet aspect dans son système d'évaluation du personnel qui en est récompensé en fonction des résultats.
Zéro accident, personnel toujours en bonne santé et impacts environnementaux maîtrisés sont les objectifs finaux de COCITAM.
- 8 **Réviser et mettre à jour** en permanence la politique HSE et l'ensemble des documents révisables établis pour maîtriser les risques identifiés pouvant porter préjudice à la santé des travailleurs et nuire à l'environnement.

COCITAM reste à l'écoute des inquiétudes de toutes les parties concernées par ses activités et prend en compte ces inquiétudes lors de la définition de ses actions HSE. Lesquelles doivent être en accord avec le principe de **développement durable**.